



AGENCE URBAINE D'ESSAOUIRA

Bulletin d'information

URBA-ACTU

Dans ce numéro :

SIGNATURES DE COMPLAISANCE: LES ARCHITECTES ASSAINISSENT LEUR PROFESSION

L'ARCHITECTURE DU CENTRE CULTUREL MAROCAIN À PARIS NE FAIT PAS L'UNANIMITÉ

SMART CITY COMMENT S'INSPIRER DU MODÈLE BOGOTA

ECO-CITÉ ZENATA : COMME SI VOUS Y ÉTIEZ !

HABITAT : L'AGENCE DE RÉNOVATION URBAINE EFFECTIVE

MAROC/ONU-HABITAT : SIGNATURE D'UN ACCORD DE SIÈGE

LES DERNIERS NUMÉROS DU BULLETIN OFFICIEL

AGENDA

URBANISME: MERROUN S'ENQUIERT DE L'EXPÉRIENCE CORÉENNE

Une délégation conduite par Driss Merroun, ministre de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, effectue actuellement une visite de travail en Corée du Sud.

Selon les responsables du ministère, «cette visite vient pour s'enquérir du savoir-faire et de l'expertise de la Corée du Sud en matière d'urbanisme durable». Le déplacement de la délégation marocaine doit également «permettre d'approcher les bonnes pratiques du pays, notamment les outils de planification

territoriale et l'expérience des villes intelligentes et des éco-cités».

Au programme de cette visite, plusieurs réunions avec des représentants de plusieurs institutions coréennes, notamment le commissaire de la zone économique franche d'Incheon ainsi que le président de Khris (Institut coréen de recherche pour les établissements humains). Une rencontre avec le vice-ministre du territoire et des infrastructures Kim Kyung-Hwan est également prévue.

«Parallèlement à ces réunions, et suite au succès qu'ont connu les programmes de formation organisés par l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA),

Onze fonctionnaires du Département bénéficieront d'une formation intitulée «développement durable régional et urbain » et ce, pour une période de 14 jours allant du 22 mai au 4 juin 2016», annonce le Ministère...

Source: aujourd'hui.ma

Catégorie > [Urbanisme](#)

URBANISME MODERNISER LE SYSTÈME DE PLANIFICATION TERRITORIALE

Dans une allocution à l'ouverture des travaux des rencontres de concertation avec les présidents des régions, des provinces et des communes autour de «l'actualisation du système de planification territoriale» organisées par le ministère de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire national, le ministre a expliqué que ces mutations concernent notamment la nouvelle Constitution qui a posé de nouveaux jalons comme la régionalisation avancée en tant que paradigme d'organisation territoriale du pays, les vastes chantiers structurants visant à accélérer la cadence du

développement, ainsi que les résultats du Recensement général de la population et de l'habitat 2014 qui ont démontré la cadence accélérée de la dynamique de l'urbanisation. La révision du système de planification territoriale s'inscrit, aussi, dans le cadre des recommandations du séminaire international organisé le 10 décembre 2014, à l'occasion de la célébration du centenaire de la promulgation de la première loi de l'urbanisme, a précisé Driss Merroun qui s'est référé à la teneur du message Royal adressé

aux participants aux assises nationales sur la politique foncière de l'Etat tenues en décembre 2015 à Skhirat. Aujourd'hui, il faut relever l'enjeu consistant à contribuer à élaborer une vision collective et commune de l'urbanisme de demain, un urbanisme anticipatif visant à rationaliser l'exploitation de l'espace et des ressources, contribuant à rééquilibrer le réseau urbain...

L'engagement d'une réflexion sur la révision et la modernisation du système de planification territoriale revêt un caractère obligatoire à la lumière des mutations conjoncturelles que connaît le pays, a affirmé, lundi à Rabat le ministre de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire national, Driss Merroun.

Source: lematin.ma

Catégorie > [Aménagement et mise à niveau urbaine](#)

SIGNATURES DE COMPLAISANCE: LES ARCHITECTES ASSAINISSENT LEUR PROFESSION

L'Ordre national des architectes est décidé à prendre des mesures disciplinaires contre les architectes signataires et a dressé une procédure commune. De même, des commissions d'enquête seront à présent constituées pour examiner les cas d'architectes suspectés de se livrer à la pratique des signatures de complaisance.

L'Ordre national des architectes dit «Stop». D'après le président du Conseil national de l'Ordre des architectes du Maroc, Abdelouahed Mountassir, «il est temps de rompre avec les pratiques qui nuisent à la profession et à notre pays et de se mobiliser pour éviter les erreurs du passé». Un mouvement soutenu par les 12 conseils régionaux dans le cadre d'un engagement commun qui veut que 2016 soit l'année de l'assainissement pour la profession. Dans ce sillage, le premier défi des architectes est de faire une rupture avec les «signatures de complaisance».

Une «mafia» à combattre

Au niveau de l'Ordre national, une grande campagne a été lancée contre les pratiques frauduleuses des architectes signataires. «Il s'agit de ce que nous qualifions de mafia de professionnels qui se sont spécialisés dans les signatures de complaisance. Ils apposent leurs signatures sur des plans qu'ils n'ont pas conçus et ils n'effectuent pas toutes les missions de suivi qui doivent être obligatoirement accomplies, selon la loi», a expliqué M. Mountassir. Et de poursuivre : «Bien sûr ce contournement de la procédure légale est acheté par des pots-de-vin, ce qui fait que quiconque peut réaliser un plan, acheter la signature d'un architecte et se voir ainsi délivrer une attestation de conformité et par la suite un

permis d'habiter».

Des chiffres alarmants...

En vertu de la loi 16-89 relative à l'exercice de la profession d'architecte et à l'institution de l'Ordre national, un architecte a pour mission générale la conception architecturale des projets de construction et de lotissements ainsi que le suivi de leur réalisation jusqu'à la réception des travaux par le maître d'ouvrage, et la délivrance d'une attestation de conformité qui donne droit à l'obtention du permis d'habiter délivré par les autorités compétentes...

Source: aujourd'hui.ma

Catégorie > [Réglementation](#)

L'ARCHITECTURE DU CENTRE CULTUREL MAROCAIN À PARIS NE FAIT PAS L'UNANIMITÉ

Des voix s'élèvent pour contester l'intégration du premier centre culturel marocain au Ve arrondissement à Paris. Tarik Oualalou architecte de l'édifice rassure.

« Ce jeu de Rubik's Cube est totalement incongru » voila comment François Loyer historien de l'art et Robert Werner administrateur de la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France décrivent le projet de centre culturel marocain à Paris rapporte Le Parisien. De son côté Tarik Oualalou l'architecte de l'édifice au langage architectural contemporain préfère rassurer. « Le projet ne divise pas du tout. L'instruction du permis de construire a été accordée par l'administration compétente. Le bâtiment ne

pose pas de problèmes architecturaux ou techniques » explique-t-il.

La commission du vieux Paris chargée de réfléchir à la politique patrimoniale et d'urbanisme de la capitale française « a donné un avis favorable ». « Les architectes des bâtiments de France espèrent, eux, quelques aménagements » explique le Parisien. « Paris n'est pas une ville conservatrice. Elle est ouverte aux propositions architecturales contemporaines » rétorque Oualalou.

Conçu comme une imbrication de plusieurs blocs aux façades

lumineuses et en reliefs, l'édifice contraste avec l'architecture haussmannienne du quartier. Le projet qui prendra place à l'ancien siège de l'association des étudiants musulmans nord-africains bénéficiera d'une enveloppe de près de 77 millions de dirhams. La chantier commence à la rentrée et le centre culturel marocain ouvrira ses portes en 2018.

Source: telquel.ma

Catégorie > [Architecture et Patrimoine Urbain](#)

SMART CITY COMMENT S'INSPIRER DU MODÈLE BOGOTA

khalid Safir, wali de la région Casa-Settat, Mustapha Bakkoury, président de la Région Casa-Settat, et Abdelaziz El Omari, président du Conseil de la ville, visitant les stands du «Smart City Expo» à son ouverture mercredi 18 mai à Casablanca

«A Casablanca, vous avez la chance d'avoir une météo clémente toute l'année. Alors détendez-vous et profitez de la vie». Ce conseil est préconisé par Gil Peñalosa, aménageur urbain basé à Toronto et l'un des intervenants stars de la 1re édition du Smart City Expo, qui a démarré mercredi 18 mai à Casablanca. Sa recette pour faire de Casablanca une smart city: «Créer une cité vibrante avec des communautés en bonne santé». Autrement dit: il faut placer le bien-être des habitants au cœur des politiques de la ville. Multiplier les espaces verts et les parcs, séparer piétons, cyclistes et automobilistes, favoriser l'activité physique, le sport, la marche, instaurer la priorité aux piétons... ce sont là quelques-unes des idées simples et qui marchent dans des métropoles à l'échelle mondiale.

Pourquoi pas à Casablanca? L'exemple de Bogota (avec ses 7 millions d'habitants) est édifiant. La capitale colombienne a instauré depuis les années 70 les «ciclovías» (pistes cyclables). Il s'agit de journées sans voitures organisées régulièrement (surtout les dimanches et jours fériés), au cours desquelles de considérables portions de la ville sont exemptes de moyens de transport motorisés et consacrées à 100% aux citoyens qui peuvent courir, faire du vélo, flâner, socialiser... Résultat: des millions de piétons, de cyclistes dont des enfants, des personnes âgées, des handicapés... investissent l'espace ainsi libéré. L'idéal pour favoriser la mixité et l'intégration sociale. «C'est dans l'espace public que les plus riches

côtoient les plus pauvres et non dans les écoles, restaurants...», explique Peñalosa, qui est aussi l'un des experts en matière de planification urbaine favorisant le bien-être des citoyens et ancien membre de la Commission Parcs, Sports et Loisirs de Bogota. L'initiative est tellement couronnée de succès que plusieurs grandes métropoles ont décidé de suivre le modèle de Bogota dont New York, Los Angeles, Mexico... Il faut dire que la ville se distingue aussi par ses multiples parcs construits sur 27 ans (plus de 800 de toutes les tailles)...

Source: leconomiste.com

Catégorie > [Aménagement et mise à niveau urbaine](#)

ECO-CITÉ ZENATA : COMME SI VOUS Y ÉTIEZ !

«L'Eco-Cité Zenata a franchi des étapes essentielles dans sa concrétisation. Les autres chantiers de la cité (et ils sont nombreux) sont dans les starting-blocks».

Le projet de l'Eco-Cité Zenata sort de terre ! Un projet aux dimensions d'une ville nouvelle qui commence à prendre forme à mi-chemin entre Rabat et Casablanca. «L'Eco-Cité Zenata est un projet innovant qui intègre d'une manière durable les enjeux sociaux, économiques et environnementaux», résume Mohamed Amine El Hajhouj, directeur général de la Société d'aménagement Zenata (SAZ), filiale du Groupe CDG, lors d'une conférence de presse réservée à la présentation du projet et au lancement de sa première campagne de communication. Ainsi, avec deux chantiers déjà bouclés, l'Eco-Cité Zenata dévoile son concept novateur et l'état d'avancement de ses travaux d'aménagement.

«L'Eco-Cité Zenata a franchi des étapes essentielles dans sa

concrétisation. Les autres chantiers de la cité (et ils sont nombreux) sont dans les starting-blocks. Des chantiers qui représentent l'aboutissement d'un ensemble d'études stratégiques environnementales, urbaines et techniques de haut niveau», explique M. El Hajhouj. En effet, après 18 mois de travaux, et conformément au planning initialement prévu, les grands travaux d'infrastructure liés à l'Eco-Cité Zenata ont été finalisés. Il s'agit des travaux d'infrastructures relatifs au grand collecteur d'assainissement de la première zone de développement d'une superficie de 800 hectares et de l'échangeur autoroutier, porte principale de l'Eco-Cité Zenata. «Le collecteur d'assainissement, connecté à l'intercepteur anti-pollution Est de la Lydec, est une infrastructure primordiale à

l'aménagement de la première zone de développement. De son côté, l'échangeur autoroutier de l'Eco-Cité Zenata, situé sur l'autoroute Casablanca-Rabat, dessert simultanément deux axes majeurs de la ville», a précisé le directeur général de SAZ...

Source: aujourd'hui.ma

Catégorie > [Aménagement et mise à niveau urbaine](#)

HABITAT : L'AGENCE DE RÉNOVATION URBAINE EFFECTIVE

En plus du recours à l'expropriation, l'Agence nationale des édifices menaçant ruine sera le principal contractant des projets de rénovation.

Attendue depuis le début de la législature du gouvernement Benkirane, l'agence nationale chargée de la requalification des tissus urbains anciens a vu le jour le 16 mai après la promulgation de la loi 94-12 qui a été publiée au BO, donnant ainsi le feu vert pour le démarrage des fonctions de ladite agence, laquelle a un périmètre d'intervention très large.

La complexité des modes d'intervention et l'ampleur des chantiers programmés pour la période 2013-2015 ont été au centre des missions de la commission permanente présidée par le président du gouvernement, englobant 14 départements ministériels, laquelle commission est chargée de donner des réponses claires sur les multiples blocages que rencontre le département de l'Habitat.

Une nouvelle approche qui reste jusqu'à présent très peu assimilée par les communes, lesquelles forment la clé de voûte dans la mise en place des nouvelles orientations de la politique urbaine. En plus du recours à l'expropriation,

l'Agence nationale des édifices menaçant ruine sera le principal contractant des projets de rénovation, ce qui permettra une plus grande convergence des projets. Il est à souligner que le problème du ciblage pour la requalification des zones concerne 31 villes pour une population de 740.000 familles, soit 4,5% de la population urbaine. La tâche devient encore plus difficile en raison du problème de l'apurement du foncier étatique et du contentieux, qui bloquent plusieurs projets. L'agence nationale sera aussi mise en avant pour une pleine application de la procédure de notification des propriétaires des édifices menaçant ruine ou de leurs occupants, ainsi que les

mesures à prendre en cas de non-exécution de travaux ou au cas où il s'avère impossible de connaître l'identité des personnes concernées.

Parmi les dossiers urgents figure surtout l'optimisation des opérations d'entretien des périmètres urbains et des quartiers anciens en vue de préserver le patrimoine architectural des villes et de valoriser les espaces urbains. Le statut de l'agence lui octroie dans cette optique le rôle de définir les modalités d'intervention dans les espaces ciblés selon les orientations fixées par une commission composée de tous les intervenants, lesquelles sont approuvées par le président du Conseil de la commune.

Source: leseco.ma

Catégorie > [Situation Logement](#)

MAROC/ONU-HABITAT : SIGNATURE D'UN ACCORD DE SIÈGE

Un accord de siège a été signé, mercredi à Rabat, entre le Maroc et l'ONU-Habitat, visant à perpétuer la présence de cette institution au Royaume.

Signé par le ministre de l'Habitat et de la politique de la ville, Mohammed Nabil Benabdellah, et le directeur exécutif de l'ONU-Habitat, en marge du forum ministériel africain sur l'habitat et le développement urbain, cet accord reflète le niveau de la coopération et la collaboration qui existe entre le Maroc et l'ONU dans le domaine de l'habitat.

Le projet d'ONU-Habitat au Maroc porte sur l'amélioration du logement et des taudis, en ligne avec le programme Villes Sans Bidonvilles du gouvernement.

Ce projet a été créé à la demande d'Al Omrane, afin d'implémenter le Programme de Villes sans Bidonvilles (VSB), ayant pour objectif d'améliorer l'intégration sociale et urbaine. Organisé par le ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville conjointement avec ONU-Habitat, ce forum placé sous le thème "politiques urbaines et développement durable", se veut une contribution au processus

préparatoire de la troisième Conférence des Nations Unies sur le Logement et le Développement Urbain Durable (Habitat III, qui se tiendra à Quito, Equateur (17-21 octobre 2016), à l'échelle globale, et une participation active au traitement de la problématique de la ville, de son développement et de sa durabilité en Afrique, à l'échelle régionale.

Il ambitionne d'autre part d'inscrire la démarche du Maroc en matière d'établissements humains en phase avec le Nouvel Agenda Urbain tel qu'il sera adopté par la communauté internationale à Habitat III, et

de promouvoir l'Agenda post-2015 reflété dans les Objectifs de Développement Durable (ODD), en particulier l'ODD 11 (Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables). Cette manifestation a également pour objectif de traiter de la durabilité des villes en prenant en compte la problématique du changement climatique, au vu des recommandations de la COP21 (Paris, décembre 2015) et en prévision de la COP22 qu'accueillera le Maroc en novembre 2016...

Source: lopinion.ma

Catégorie > [Politique de logement et d'habitat](#)

Les derniers numéros du bulletin officiel

Les derniers numéros Mai 2016:

[BO N°6461 du 02 Mai 2016](#)

[BO N°6462 du 05 Mai 2016](#)

[BO N°6463 du 09 Mai 2016](#)

[BO N°6464 du 12 Mai 2016](#)

[BO N°6465 du 16 Mai 2016](#)

[BO N°6466 du 19 Mai 2016](#)

[BO N°6467 du 23 Mai 2016](#)

[BO N°6468 du 26 Mai 2016](#)

AGENDA



ATELIER CRÉATIF POUR LES PLUS PETITS À ESSAOUIRA

MERCREDI 01 JUIN DE 15H30 À 17H00 À ATELIER BOUTIQUE LE
CHEVAL AILÉ

2ÈME ÉDITION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DU BIEN-ÊTRE À
LE MEDINA MGALLERY

SAMEDI 11 JUIN À HÔTEL LE MEDINA ESSAOUIRA HOTEL
THALASSA SEA & SPA - MGALLERY COLLECTION

ATELIERS THÉÂTRE À ESSAOUIRA

DU MERCREDI 06 AVRIL AU JEUDI 16 JUIN À INSTITUT FRANÇAIS
D'ESSAOUIRA

Pour nous faire part de vos questions, suggestions ou remarques adressez nous un message à:
aue.veille@gmail.com

تابعونا على أهم مواقع التواصل الاجتماعي



لقراءة هذه الرموز، يجب التوفر على :

- 1 - هاتف محمول مزود بكاميرا
- 2 - الربط بشبكة الانترنت
- 3 - برنامج معلوماتي مجاني لقراءة الرموز

طريقة قراءة هذه الرموز :

- قم بتحميل البرنامج المعلوماتي المجاني الملائم لهاتفك المحمول، مثل : Scan أو Mobile Tag, i-nigma
- شغل البرنامج وقم بمسح الرمز باستخدام كاميرا الهاتف

123، تجزئة المستقبل، ص.ب.: 409،
الصويرة الرئيسية
الهاتف : 37 40 47 24 5 (212 +)
الفاكس : 38 40 47 24 5 (212 +)

www.auessauira.ma



* نالت الوكالة الحضرية للصويرة الجائزة الثانية للأمم المتحدة للخدمة العمومية لسنة 2013 لمنطقة «إفريقيا»
ولفئة «المقاربات الحكومية الشمولية في عصر المعلومة»



الوكالة الحضرية للصويرة
ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ | ⵏ ⵏⵓⵎⵓⵔⵉⵏⵏ
AGENCE URBAINE D'ESSAOUIRA

Agence Urbaine d'Essaouira

123, Lotissement AL Mostakbal BP 409 Essaouira,
44000 Maroc

Téléphone: 0524 78 57 37/ 0524 47 40 37

Fax: 0524 47- 40- 38

www.auessauira.ma

KHECHNI Mina, Informatiste à
Agence Urbaine d'Essaouira
m.khechni@gmail.com